

Arrêté du Président de l'université Le Havre Normandie

*Vu le code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'université Le Havre Normandie ;
Vu le règlement intérieur de l'Université Le Havre Normandie*

Arrêté n°2908/2025/ELEC Domaine : Elections et désignations

Le Président de l'université Le Havre Normandie le 16/10/2025 arrête :


Dans le cadre des élections universitaires des 23 et 24 octobre 2025, le Président arrête la composition du bureau de vote centralisateur comme suit:

- Présidente du bureau de vote: Mme Perrine DEPORTE
- Secrétaire du bureau de vote: M. Nolan MICHEL
- Assesseurs (par ordre alphabétique):
 - HASSANI Fatiha (le jeudi 23 octobre 2025 de 14h à 17h)
 - LEPINE Matthias
 - THOMAS Louise

Le bureau de vote centralisateur sera situé en salle n°1 du bâtiment de la présidence. Un accueil physique sera assuré de 9h00 à 17h00 le jeudi 23 octobre 2025 et de 8h30 à la fin du dépouillement le vendredi 24 octobre 2025.

Le Président de l'Université Le Havre Normandie,

M. Pedro LAGES DOS SANTOS


UNIVERSITÉ
LE HAVRE
NORMANDIE
Le Président de l'Université
Le Havre Normandie
Pedro LAGES DOS SANTOS